

Séance du 27 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 mai, le conseil municipal dûment convoqué le 21 mai 2024 s'est réuni à la salle Mandela de la commune nouvelle BEUGNON-THIREUIL à 20 heures 30 minutes.

Étaient présents : M. Cédric CANTET, Mme Anaïs FAUCHER, M. Sébastien FLEURY, M. Loïk HELIAS, M. Patrice JARRY, M. LIEVRE Jean-Pierre, Mme Marie-Christine LUCAS, M. MOREAU David, Mme Elisa NEVEUX, M. ONILLON Denis, Mme PALLUAU Anne, Mme PROUST Fabienne, Mme Lucie RENAULT, M. Philippe TEXIER.

Étaient excusés : Mme Anne ROBIN, M. Michaël BOBINEAU donne pouvoir à M. Patrice JARRY, M. Gaël JARRY, Mme Nathalie HAYRAULT donne pouvoir à Mme PALLUAU Anne.

Le conseil municipal a désigné Mme FAUCHER Anaïs en qualité de secrétaire de séance.

Tailleuse : Adhésion CUMA Le Beugnon

M. le Maire relate les discussions en réunion Maire-Adjoints, au sujet de l'adhésion à la CUMA du Beugnon, pour le prêt du tracteur et de la tailleuse.

M. Moreau David explique que le tarif 2023 était de 27 € par heure, sans carburant ni main d'œuvre. Les tarifs 2024 ne sont pas connus pour le moment. M. le Maire explique que pour pouvoir utiliser ce matériel par les agents communaux, il convient de prendre les décisions suivantes :

- adhésion à la CUMA du Beugnon
- engagement sur 5 ans
- souscription de parts sociales représentant 60 % du chiffre d'affaires annuel
- amortissement par la commune de cette dépense sur 3 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à 15 voix POUR, 1 abstention et zéro voix CONTRE. Monsieur le Maire est donc chargé de signer tous les documents afférents à cette adhésion.

Broyeur d'accotement

Monsieur le Maire explique que les chemins de randonnée et autres petits chemins étaient taillés par le SIVOM avec un tracteur Kubota type vigneron.

Le souhait de la commune n'était pas de se retirer du SIVOM pour cette compétence.

Monsieur le Maire sollicitera le Président du SIVOM pour s'assurer de la continuité de ces travaux.

La réflexion se prolonge sur l'acquisition d'une tondeuse débroussailleuse.

Boulangerie : point d'information

Madame Anne Palluau revient sur les démarches réalisées pour la remise en location de la boulangerie.

Une rencontre aura lieu prochainement avec la Chambre de Commerces et d'Industrie, afin de publier notre annonce auprès des professionnels. Elle soumet également au conseil le dépôt d'une annonce sur le site SOS Villages.

Le conseil municipal valide.

Remboursement de matériaux acheté par une locataire

Madame Marlène GOULARD a acheté pour 58.82 € TTC des articles pour la réparation de l'une de ses fenêtres (logement communal – 7 lotissement La Boulanchère). Il convient d'établir le remboursement. Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- DÉCIDE à l'unanimité de rembourser Madame Marlène GOULARD la somme de 58.82 € TTC.
- CHARGE Monsieur le Maire d'établir le mandat correspondant.

Informations Ressources Humaines

Madame Fabienne Proust retrace les derniers éléments concernant le recrutement de Monsieur DINIS et l'organisation du service technique.

La répartition des missions de chacun a été élaboré en accord avec les trois agents techniques. Afin de consolider l'organisation, la coordination et la relation avec les élus seront assurés par Monsieur DINIS dans un premier temps.

Projets d'investissements

M. le Maire évoque le suivi des trois projets prévus pour l'année 2024.

Au vu de la météorologie, il est impossible d'envisager le terrassement du Tivoli et la création de la plateforme aux étangs communaux. Le Tivoli sera donc installé en l'état. La plateforme sera réalisée en septembre 2024.

API m'a supérette : l'un des dirigeants a contacté Monsieur le Maire et indiquer leur besoin de tempérer pour leur moment sur les multiples installations réalisées à ce jour. L'équipement de Beugnon-Thireuil est donc, pour le moment, en attente. Une réponse définitive sera annoncée en septembre 2024.

Équipement multisport : l'Agence nationale du sport a fait savoir son rejet d'étude de notre demande de subvention pour manque de temps dans les délais impartis. Cette réponse n'est pas recevable. Monsieur le Maire a sollicité les parlementaires et la Prefecture, afin que notre dossier soit tout de même étudié.

Questions diverses :

- Argent de poche : Madame Fabienne Proust demande à l'assemblée si des personnes seraient volontaires pour assurer l'encadrement des jeunes pendant les vacances scolaires estivales. Les personnes intéressées sont priées de contacter Madame Proust afin d'organiser au mieux ce dispositif.
- Lettre d'info : la lettre d'information sera diffusée aux alentours du 15 juin 2024, et reprendra les événements et les projets de l'année, entre autres un concours photo est organisé pour illustrer la première page du bulletin communal en janvier 2025.
- Élections européennes : afin d'assurer la tenue du scrutin du 9 juin 2024, la secrétaire de mairie est à la recherche d'électeurs pour les créneaux de permanence mais également pour le dépouillement.
Toute personne intéressée est priée de se faire connaître à la mairie.

Les matières à soumettre étant épuisées, la séance est levée à vingt-deux heures quinze minutes.

Emargements des membres du conseil municipal :

M. Denis ONILLON, Maire	Mme Fabienne PROUST Maire déléguée Le Beugnon 1 ^{ère} adjointe	Mme Anne PALLUAU, Maire déléguée La Chapelle 2 ^{ème} adjointe	M. David MOREAU 3 ^{ème} adjoint
M. Cédric CANTET 4 ^{ème} adjoint		M. Michael BOBINEAU Excusé	Mme Lucie RENAULT
Mme Anaïs FAUCHER	M. Sébastien FLEURY	Mme Nathalie HAYRAULT Excusée	M. Loïk HELIAS
M. Gaël JARRY Excusé	M. Patrice JARRY	M. Jean-Pierre LIEVRE	Mme Marie- Christine LUCAS
Mme Elisa NEVEUX	Mme Anne ROBIN Excusée	M. Philippe TEXIER	